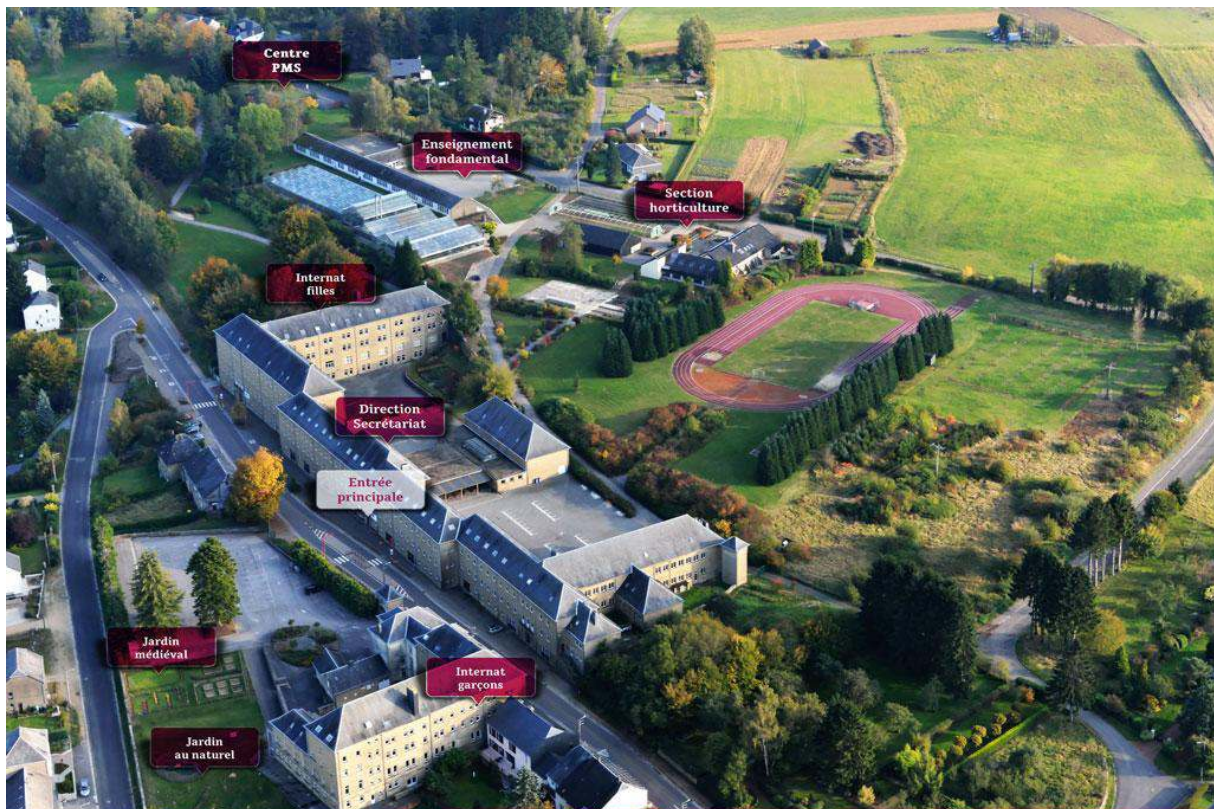


Projet d'établissement

Athénée royal d'Izel

2013-2016

Athénée royal d'Izel Rue de l'Institut, 47 - 6810 Chiny (Izel) - 061/312455 (Direction)-
061/31.20.13 (Internat) - 061/31.24.84 - direction@arizel.be - <http://www.arizel.be>



Athénée royal d'Izel
Rue de l'Institut, 47
6810 Izel

061/312455
direction@arizel.be
www.arizel.be

Un projet, une ambition : la qualité de la formation



Projet d'établissement

2013- 2016¹

Situé en milieu rural, l'Athénée royal d'Izel organise tous les types d'enseignement secondaire (général, technique, professionnel) avec la volonté de rendre harmonieuse la cohabitation entre élèves de tous milieux sociaux. Ci-dessous, le choix d'orientation dans l'enseignement secondaire :

Enseignement Général

- ✓ Option latin
- ✓ Option scientifique - latin (math 4h ou 6h)
- ✓ Option scientifique (4 grilles : renforcement en mathématiques, complément en physique, pratique de laboratoire)
- ✓ Option économique (2 grilles : complément en espagnol)
- ✓ Option langues (anglais, néerlandais, allemand et espagnol)
- ✓ Option langues – latin

Enseignement technique

Filière sociale

- ✓ Techniques sociales (3-4e)
- ✓ Agent d'éducation (5-6e)

Filière scientifique

- ✓ Techniques sciences (3-4e)
- ✓ Environnement (5-6e)

Filière artistique

- ✓ Techniques artistiques (3-4e)
- ✓ Arts plastiques (5-6e)
- ✓ Infographie (5-6e)

Filière électromécanique

- ✓ Techniques électromécaniques (3-4e)
- ✓ Electricien-automaticien (5-6e)

Enseignement professionnel

- ✓ Horticulture (7e aménagement parcs et jardins)
- ✓ Services sociaux et puériculture
- ✓ Menuiserie et ébénisterie (7e création et restauration de meubles)

Il comprend en outre une école fondamentale annexée (deux implantations : Izel et Pin) et un internat mixte.

¹ L'école adhère entièrement au Projet éducatif et au Projet pédagogique de la Communauté française.

Le site internet, constamment mis à jour, est le vecteur privilégié de communication. Il fournit aux élèves et aux parents les informations pratiques actualisées (descriptif de l'offre d'enseignement, grilles de cours, calendrier scolaire...) ainsi que des comptes rendus d'activités pédagogiques.

Le projet d'établissement s'articule autour des cinq axes suivants :

1. [Des objectifs éducatifs et pédagogiques](#) page 3
2. [De l'optimisation des conditions d'apprentissage](#) page 6
3. [De la discipline et de la sécurité](#) page 7
4. [L'école fondamentale annexée](#) page 8
5. [L'internat mixte](#) page 9

Des objectifs éducatifs et pédagogiques

À l'Athénée d'Izel, les principes fondamentaux qui sous-tendent le projet d'établissement sont ceux de l'humanisme, entendu dans son acception originelle, pour lequel la connaissance et le savoir critique concourent à l'épanouissement de l'homme. Cela inclut le souci de vivre ensemble dans le respect de valeurs morales fondamentales telles que la tolérance ou l'honnêteté.

Dans le respect des programmes de cours de l'enseignement organisé par la Communauté française, l'aspiration profonde de l'équipe pédagogique est la recherche de la qualité de la formation dans toutes les formes d'enseignement proposées. Si l'Athénée d'Izel présente une pédagogie efficace à l'attention des élèves les plus faibles, il a en même temps la préoccupation essentielle de proposer des stratégies didactiques pertinentes à l'attention de ceux qui ont davantage de dispositions pour l'étude. Ainsi, l'enseignement général ayant pour finalité presque exclusive la poursuite d'études supérieures, les professeurs insistent-ils, dans cette forme d'enseignement, sur la nécessité de l'acquisition d'une méthode de travail, du développement de l'esprit de synthèse ou du renforcement de l'autonomie tout en valorisant l'excellence.

L'Athénée d'Izel est résolument engagé, depuis plusieurs années, dans des démarches pédagogiques visant à promouvoir les matières scientifiques. La participation annuelle aux Olympiades de mathématique, de chimie, de physique, de biologie comme les synergies établies entre l'option « Sciences » des études générales et les sections techniques de qualification « Sciences » ou « Environnement » ont instauré une réelle dynamique dans l'établissement en matière d'enseignement des sciences. Des projets scientifiques sont engagés dans les différents degrés et les différentes formes de l'enseignement secondaire. La section « Environnement » a en outre mis sur pied un module de découverte d'écosystèmes familiers à destination des classes de 5e et 6e années primaires.

Plusieurs projets interdisciplinaires ont été menés sur les thématiques du développement durable et des énergies renouvelables (calcul de l'empreinte écologique, création du « Jardin au naturel » ...) en conformité avec la philosophie de l'établissement. Depuis 2009, nous avons opté pour l'électricité verte et venons d'entreprendre un programme d'investissement en matière d'énergie (pose de panneaux photovoltaïques, installation de chaudières à pellets, installation d'une régulation informatisée du chauffage...). Il existe une implication active des élèves et des enseignants dans ces problématiques, singulièrement dans les cours de sciences.

Le 15 mai 2013, l'Athénée est une des six écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles - la seule en Province de Luxembourg - à avoir obtenu le certificat « Ami des sciences ».

Les élèves d'Izel s'illustrent en outre à l'occasion de concours d'écriture réalisés dans le cadre des cours de français. Plusieurs d'entre eux ont été désignés lauréats du plus grand concours d'écriture scolaire de la Francophonie et ont remporté un voyage d'une semaine au Québec.

Ces deux exemples illustrent tout à fait la qualité de l'enseignement dispensé à l'Athénée d'Izel comme de la quête d'excellence qui est la nôtre.

Le site internet, entièrement reconstruit et mis à jour chaque jour, rend compte au quotidien des nombreuses activités programmées et de la volonté affichée des enseignants de proposer une pédagogie vivante et responsable. Pour toutes les formes d'enseignement, des projets stimulants propices au développement de l'esprit critique et de la curiosité intellectuelle sont planifiés : voyages et excursions à vocation pédagogique, visites d'expositions, de salons, de foires, activités théâtrales, festival de cinéma... À titre d'exemple, les classes de 1^e année commune se rendent chaque année au « Préhistosite » de Ramioul pour initier les élèves à l'archéologie expérimentale (tir à l'arc et à la sagaie, taille de la pierre, réalisation d'une poterie, allumage d'un feu...), et compléter de manière ludique la séquence de leçons consacrées à la Préhistoire.

En outre, un programme conséquent d'ouverture sur le monde culturel, scientifique ou professionnel (rencontres avec des écrivains ou des artistes, visites d'entreprises, journées de formation dans les centres de compétence, travaux pratiques en nature ou en entreprises...) est mis sur pied de même qu'un calendrier de conférences et d'animations de prévention, d'information ou de sensibilisation.

Les stages en entreprises pour tout le troisième degré technique et professionnel (près de 200 élèves) sont portés à 3 semaines au lieu de 2, afin d'acquérir une expérience significative du monde du travail. Le certificat de qualification s'obtient au terme d'un parcours constitué d'épreuves intégrées en décembre et en juin. L'évaluation des épreuves intégrées peut prendre en compte des cours ou des parties de cours de la formation commune ou des cours spéciaux selon les objectifs pédagogiques définis par les enseignants. Ces épreuves intégrées sont formatives à l'exception de l'épreuve intégrée finale organisée à l'issue de la formation technique ou professionnelle. Les stages en entreprises sont pris en compte pour l'évaluation de l'épreuve finale de qualification.

Le traditionnel voyage de Rhétoriciens propose aux élèves des classes terminales des destinations attrayantes et originales à la découverte de cultures différentes et de paysages pittoresques : Turquie (2001), Espagne (2002), Sicile (2003), Croatie (2004), Grèce (2005-2006), Pologne (2007), Égypte (2008), Grèce (2009), Turquie (2010), Andalousie (2011), Malte (2012), Portugal (2013). Le choix des destinations est établi après une longue préparation avec les élèves de toutes les formes d'enseignement.

Soucieux de la qualité de la formation intellectuelle et professionnelle, l'Athénée d'Izel est tout autant attaché à la transmission de valeurs et à la promotion d'une éthique citoyenne. Il encourage les projets qui cultivent la tolérance et sensibilisent les élèves à la nécessité d'un humanisme participatif. Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique travaille en collaboration étroite avec des ONG pluralistes comme OXFAM, l'Action Damien ou Amnesty International. Plusieurs professeurs mettent sur pied des projets liés au développement durable. L'Athénée encourage également l'utilisation des logiciels libres et « open source ».

Le restaurant scolaire sert quotidiennement près de 600 repas chauds à prix démocratiques. Fidèle aux objectifs qui lui ont permis de se voir décerner le label "manger-bouger" depuis 2007, il poursuit sa politique de la qualité de la nourriture et de la variété des plats ainsi que des démarches éducatives qui visent à encourager les bonnes pratiques alimentaires comme la consommation des fruits ou des légumes. Des collaborations avec des groupements locaux

comme « Les grosses légumes » permettent une sensibilisation aux circuits courts de consommation et à l'agriculture bio. Un accès à l'eau de distribution a été aménagé. Depuis mai 2013, pour un plus grand confort de tous, un nouveau restaurant « libre-service » est accessible aux élèves de 5^e, 6^e et 7^e année.

L'Athénée encourage en outre la pratique du sport. Les résultats lors des compétitions interscolaires lui ont valu, en 2009, le prix d'honneur de la Fédération sportive de l'enseignement (FSEC), récompensant l'école la plus sportive de la Province de Luxembourg.

L'Athénée d'Izel comprend une école fondamentale annexée (voir ci-dessous), mais entretient des relations privilégiées avec les écoles primaires voisines afin d'aider les enfants à mieux trouver leur place dans notre établissement et de faciliter la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À cette fin, une journée de cours à l'Athénée est organisée dans le courant du mois de février au bénéfice des élèves de 6^e primaire qui leur permet de s'initier aux méthodes de l'enseignement secondaire et de faire connaissance avec les professeurs. En collaboration avec la section « Environnement » et la Haute Ecole Robert Schuman, nous proposons un module de formation pédagogique, couvrant une partie du programme d'initiation scientifique de 5^e et 6^e primaires, pour les élèves des écoles fondamentales de la région qui le souhaitent.

Une séance d'information est également programmée pour les parents de ces élèves. C'est là l'occasion de préciser la philosophie du projet d'établissement de l'Athénée, de présenter la grille de cours de première année ainsi que les nombreuses filières d'enseignement proposées. Les trois premières journées de cours du mois de septembre sont dédiées à l'accueil et à l'adaptation des seuls élèves de première année. Dans la première quinzaine d'octobre, un conseil de classe et une réunion de parents leur sont exclusivement consacrés.

L'Athénée veille à accompagner ses élèves dans le choix d'une orientation d'études ou de profession en les faisant réfléchir à la dimension personnelle et collective de leur choix et au projet de vie qu'il comporte. Un travail d'orientation est également mené par le CPMS tout au long de la scolarité. Élèves et parents peuvent également rencontrer les membres du CPMS en charge du travail d'orientation dans l'établissement. Des séances d'information dans les classes, conduite par la direction, permettent de guider les élèves dans leur parcours scolaire et singulièrement dans le choix des filières et des options. Des conseils de guidance réguliers tout au long du premier degré permettent de formuler des avis nuancés sur l'orientation à l'issue de la deuxième année.

Chaque année, les élèves des classes terminales assistent à plusieurs séances d'information concernant les études supérieures avec la Haute École Robert Schuman, notamment, ou avec des représentants des milieux professionnels. Ils se rendent en outre au Salon de l'Étudiant organisé par la SIEP à Namur. Un professeur-ressource est désigné pour répondre aux questions et pour établir des partenariats plus spécifiques avec les Hautes Écoles et les Universités de l'enseignement officiel.

La mixité et la justice sociales sont favorisées par des réunions régulières des délégués de classes afin de répondre concrètement aux problèmes soulevés, par des conseils de classe spéciaux visant à envisager les cas particuliers rapidement et spécifiquement, par une collaboration étroite avec le CPMS comme par les échanges permanents entre les enseignants, les éducateurs et la direction pour permettre une aide personnalisée envers les jeunes qui en ont le plus besoin.

Une attention particulière est apportée à la vérification des absences dès la première heure de cours. En plus d'un courrier envoyé aux parents, un service de notification par SMS et par courriel permet d'informer de l'absence dès 9h du matin. Afin de lutter contre l'absentéisme, une

approche personnalisée de la problématique repose sur une collaboration étroite avec le CPMS et le service de médiation scolaire.

Il existe une collaboration extrêmement étroite de l'établissement avec « l'Amicale de l'Athénée de la Communauté française d'Izel ASBL » qui travaille au bénéfice des élèves et des membres du personnel de l'Athénée. La finalité de l'ASBL est essentiellement sociale et, en ce sens, fournit toute une série de services aux élèves les moins favorisés afin que les difficultés financières ne puissent constituer un frein dans le parcours scolaire. L'Amicale propose ainsi des livres et des photocopies à prix réduit, le remboursement d'abonnements ou de frais scolaires pour des familles en difficulté ainsi que des interventions financières pour les excursions.

Depuis l'année scolaire 2009-2010, l'Amicale a mis sur pied un service social de soutien scolaire, agissant en toute indépendance de la direction de l'Athénée d'Izel, qui a pour objectifs de permettre aux étudiants de surmonter efficacement des difficultés ponctuelles, de déceler des lacunes et d'y remédier de façon appropriée, de doter l'étudiant de méthodes de travail efficaces en vue de le rendre autonome.

Le journal de classe est l'outil de communication qui permet le contact entre les parents et les enseignants au quotidien. Les enseignants y indiquent les notes chiffrées ainsi que toutes remarques utiles à l'intention des parents qui sont invités à en prendre connaissance chaque jour. Le titulaire s'assure que le journal de classe est bien complété. Il est en outre l'interlocuteur privilégié avec les parents lorsqu'un problème d'ordre général est constaté.

Un écran numérique informe au quotidien les élèves des principales activités du jour, des réunions, des projets pédagogiques ainsi que des menus servis dans les restaurants scolaires.

L'Athénée est disposé à accueillir des élèves présentant un handicap dans le cadre du processus d'intégration tel que prévu par le décret du 5 février 2009 dans la mesure où les moyens humains ou matériels le permettent et moyennant l'avis favorable des centres psycho-médico-sociaux concernés. Un entretien préalable entre la direction et les personnes responsables est indispensable. Des collaborations étroites sont établies avec l'Enseignement spécialisé de Saint-Mard.

Un « vade-mecum de l'enseignant » est mis à la disposition des jeunes professeurs. Ce document leur permet de trouver leurs repères dans l'établissement, d'être informés des démarches administratives et pédagogiques à accomplir, d'être au fait des pratiques spécifiques de l'école et d'appréhender toutes les facettes de la vie quotidienne de l'Athénée d'Izel.

De l'optimisation des conditions d'apprentissage

Afin que tous puissent travailler dans les meilleures conditions dès les premiers jours de septembre, la direction organise de manière rigoureuse et rapide l'emploi du temps des élèves et des professeurs. Les horaires de cours sont conçus en juin pour le mois de septembre et évoluent durant les vacances en fonction des inscriptions. Dans la mesure du possible, les horaires seront définitifs dès le 15 septembre. Ce gain de temps concourt à la qualité de l'apprentissage.

Les classes du premier degré sont peu peuplées et n'excèdent pas 20 élèves en première année afin de permettre une plus grande individualisation de l'enseignement. Ils disposent de leur propre cour de récréation et de leur préau avec deux, voire trois, éducateurs attitrés. Les cours du premier degré sont donnés dans des classes situées dans la même aile de l'établissement afin d'éviter les pertes de temps inutiles et permettre aux enfants d'évoluer dans un univers qui leur est familier. Dans la mesure du possible, les cours généraux (français, mathématique, anglais) se donnent en matinée, plus propice à l'activité intellectuelle. Pour faciliter l'intégration des enfants, l'encadrement pédagogique au premier degré est renforcé. Les horaires et les heures de

remédiation sont organisés de telle manière que les enfants puissent disposer de temps de repos le vendredi après-midi tout en évitant les heures d'étude durant la semaine. Concernant les années complémentaires au premier degré, un plan individualisé de remédiation est mis en place.

Le silence est requis en salle d'étude, afin de permettre à chacun d'y travailler dans les meilleures conditions.

En réponse aux exigences pédagogiques, les professeurs ont à leur disposition un matériel didactique lié aux disciplines enseignées ainsi qu'un équipement informatique ou multimédia approprié :

1. Les cours de mathématiques de 1^e, 2^e et 3^e années se donnent avec le soutien de tableaux interactifs. Les méthodes d'apprentissage, comme les manuels utilisés, sont mis à jour dans cette perspective.
2. Un « Espace Sciences » a été aménagé et compte des classes laboratoires équipées de tableaux interactifs ou de vidéoprojecteurs, un réseau informatique avec l'installation de logiciels scientifiques et une plateforme de cours scientifiques en ligne...
3. Les classes de langues disposent toutes d'un équipement audionumérique de pointe pour les compréhensions à l'audition, de dictionnaires à destination des élèves, d'une bibliothèque de romans en langue anglaise. Des logiciels d'apprentissage des langues avec micro et casque audio installés en réseau sont mis à disposition des professeurs et des élèves.

Cinq classes supplémentaires seront aménagées dans le courant de l'année scolaire 2013-2014 afin de permettre à tous les professeurs de disposer d'un local spécifique à la discipline enseignée.

De la discipline et de la sécurité

Le strict respect des règles de vie en commun est la condition *sine qua non* du bon fonctionnement de l'établissement et, partant, de la mise en place d'une atmosphère de travail propice à l'apprentissage. Ainsi, les enseignants, comme tous les membres de l'équipe éducative, exercent-ils leur autorité avec un constant souci de justice et veillent-ils à la stricte application du règlement d'ordre intérieur.

Le respect des contraintes de la vie en commun et la nécessité de l'acceptation de l'effort individuel nous apparaissent des comportements indispensables pour répondre aux exigences de l'apprentissage, mettre en place des dispositifs pédagogiques innovants et des contenus de cours dynamiques.

Une attention toute particulière est accordée à la sécurité. Les élèves sont encadrés en permanence par les enseignants ou les éducateurs, même pendant la pause de midi. Hormis ceux résidant au village d'Izel et munis d'une autorisation des parents pour rentrer dîner chez eux, les élèves ne peuvent quitter l'établissement durant le temps de midi ou à aucun autre moment de la journée. Les élèves sont pris en charge par les éducateurs dès leur arrivée et jusqu'à leur départ en bus. La sécurisation de la route devant l'école (îlots de sécurité et parking à bus) a montré toute son efficacité.

Depuis de nombreuses années, l'athénée investit dans du matériel de sécurité et travaille à l'embellissement de l'environnement de travail. Tout au long de l'année, des informations spécialisées, sous la forme de conférences ou de démonstrations, sont dispensées aux élèves, aux enseignants comme au personnel ouvrier par les pompiers (exercices d'alerte incendie fréquents), la Croix-Rouge, la police, les organismes de sécurité au travail.

L'école fondamentale annexée

L'enseignement fondamental est mêlé étroitement à la vie du secondaire tant par la prise de repas en commun, l'organisation des spectacles annuels, l'élaboration des projets ainsi que par les liens privilégiés des élèves des options « puériculture » et « agent(e) d'éducation » avec les classes du primaire et du maternel.

Dans un souci de respect des rythmes biologiques, tous les cours exigeant une plus grande concentration sont donnés le matin. Des concertations hebdomadaires sont organisées entre les membres de l'équipe éducative afin d'assurer la continuité des apprentissages de 2,5 à 12 ans. Des activités en cycle 5-8 sont organisées régulièrement afin de faciliter la transition entre l'école maternelle et l'école primaire. Ainsi, les activités telles que l'organisation de la fête d'Halloween, de la fête de fin d'année, du carnaval sont préparées avec tous les enfants.

Les référentiels construits en 3e maternelle sont remis à l'enseignante de 1re primaire et constituent une base pour les apprentissages. Durant les 3 prochaines années, nous avons décidé de mettre l'accent sur les activités de savoir-lire et savoir écrire. Ainsi, les albums découverts en maternelle sont repris en primaire. Les enseignantes se concertent afin de trouver un fil conducteur commun à leurs préparations.

Les rythmes individuels sont respectés par l'organisation d'activités différenciées dès que cela s'avère nécessaire. À l'école maternelle, les enfants de 2,5 ans sont accueillis dans un groupe restreint où ils ont le temps de s'habituer au rythme de l'école. Une période de repos est proposée l'après-midi aux enfants qui le souhaitent, et ce, jusqu'à 4 ans.

La communication entre l'école et les parents est assurée via divers moyens. Trois réunions de rencontre entre les enseignants, les parents et la direction sont organisées durant l'année scolaire. Elles permettent de faire le point sur l'évolution des apprentissages des élèves. Une réunion spéciale pour les élèves de 1e primaire est organisée dès la 2e semaine de septembre afin d'expliquer aux parents les méthodes mises en place notamment pour l'apprentissage de la lecture. Chaque élève dispose d'une farde de communications dans laquelle sont placées ponctuellement des feuilles d'informations pour les parents.

Notre école fondamentale est ouverte vers l'extérieur. Différents partenaires tels que les bibliothèques communales, l'ADEPS, la FSEC, le Centre Culturel s'associent à nous pour proposer aux enfants des activités différentes, riches et épanouissantes.

Depuis plus de 15 ans, il est proposé chaque jour aux élèves qui prennent le repas chaud à l'école un choix de légumes et de fruits frais. Nous veillons à la santé des enfants en élaborant des projets « collations saines ». Un de nos objectifs principaux est aussi d'éveiller au plus tôt à la citoyenneté responsable. Les élèves sont responsabilisés et acteurs de leurs progrès. Quotidiennement, ils sont sensibilisés au maintien de la propreté et à l'embellissement de leur cadre de vie dans un souci de respect de chacun.

Dans l'éventualité d'une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative, un dossier sera créé et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, remédiations, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année...). Des réunions entre les différents acteurs seront organisées de manière régulière. Afin de tirer un maximum de bénéfices de cette année, l'aide par des personnes telles que les stagiaires en logopédie sera favorisée.

L'école souhaite également faciliter la transition entre le primaire et le secondaire. Ainsi, dès la 5e année primaire, les enfants prennent leur repas de midi à l'école secondaire. Une « journée à

l'école secondaire » est organisée durant le mois de février. Tout est mis en place pour favoriser une intégration rapide des élèves à l'école secondaire.

L'internat

L'internat est associé étroitement à la vie de l'externat, adhère et participe activement à ce projet. L'internat est un milieu propice à l'apprentissage de la vie en société. Le personnel éducatif est particulièrement attentif à mettre en avant des valeurs fondamentales telles que le respect de soi et des autres, l'application d'un règlement pour le bien-être de tous, l'honnêteté ou encore le sens du travail.

La mixité est d'application au restaurant scolaire, lors d'activités sportives, culturelles ou ludiques.

L'hébergement est organisé sur deux sites distincts. D'une part, les filles sont réparties sur deux étages du bâtiment principal ; d'autre part, les garçons sont logés dans un bâtiment proche de celui-ci. L'établissement s'efforce d'accueillir tous les élèves dans les limites des spécificités de la configuration des locaux et de fournir à ses pensionnaires la meilleure qualité d'accueil possible.

Le personnel auxiliaire d'éducation est soucieux d'apporter une aide journalière quant à la réalisation des travaux scolaires. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'ouvrages de référence ou accéder à l'outil « internet » en cas de recherches précises.

Les études sont organisées dans un climat propice au travail. Une attention complémentaire est apportée aux enfants de l'école fondamentale et du premier degré de l'enseignement secondaire afin de les conseiller sur une méthode de travail.

Les éducateurs internes participent activement aux conseils de classe ainsi qu'aux réunions de parents. La situation scolaire de chaque élève interne fait l'objet d'une analyse collégiale ; des stratégies sont ainsi mises au point afin d'améliorer le rendement scolaire.

L'équipe éducative propose aux étudiants internes toute une série d'activités afin d'agrémenter leur séjour. Les mercredis après-midi sont organisées des activités culturelles, manuelles ou sportives. Un car scolaire est mis à notre disposition pour d'éventuels déplacements. Notre établissement bénéficie également d'un hall de sports, d'une salle de gymnastique, d'une piste d'athlétisme ainsi que d'un parc de plusieurs hectares.

La communication entre les éducateurs internes, l'Administrateur, le Préfet des Études, la Direction de l'école fondamentale ainsi que les éducateurs externes est une priorité. Elle est un gage de réussite et de performance.